

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Création d'une nouvelle zone de stockage des produits finis et semi-finis en polystyrène expansé (PSE) et réorganisation du site existant. KNAUF Industries Ouest - RICHELIEU (37)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

KNAUF Industries Ouest

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. Claude ZUMSTEEG

RCS / SIRET

3 9 0 9 4 2 4 1 5 0 0 0 3 0

Forme juridique

Société par Actions Simplifiée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1- Installations Classées pour la protection de l'environnement	b) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à enregistrement (pour ces installations, l'examen au cas par cas est réalisé dans les conditions et formes prévues à l'article L. 512-7-2 du code de l'environnement). Rubriques ICPE concernées: Régime de l'Enregistrement : 2661-1, 2663-1 Régime de la Déclaration / Déclaration Contrôlée : 2661-2, 2662-3, 2714, 2791, 2910-A, 2921-b, 4718-2

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Les modifications projetées consistent principalement en la création d'une nouvelle zone de stockage de produits finis et semi-finis en polystyrène expansé (PSE) et en une réorganisation de l'implantation de certaines des activités du site par rapport à la situation décrite initialement dans le dossier d'actualisation de l'autorisation d'exploiter déposé en juillet 2012 (ci-après référencé DDAE 2012) et des modifications portées à la connaissance de l'administration lors du dépôt d'un dossier de porter à connaissance de 2017 (cf. Annexe 7).

4.2 Objectifs du projet

La majorité des modifications projetées par KIO consiste en une modification de l'implantation de certaines activités par rapport à l'implantation initialement présentée dans le cadre du DDAE 2012. Elles sont décrites dans le PAC déposé en 2017 :

- Maintien du compactage et du moulage blocs au sein du bâtiment Stockage produits PSE : Diminution de 504 m3 de la capacité max. de stockage visée au sein du bâtiment Stockage produits PSE (volume considéré dans le DDAE 2012 = 13 9994 m3),
- Modification de l'implantation Espace modulaire de stockage : Surface de 600m² - Réduction de la capacité max. de stockage visée au sein de l'espace modulaire de stockage de 2880 m3 (volume considéré dans le DDAE 2012 = 4320 m3 pour une surface de 900m²),

Le projet prévoit également :

- Aménagement d'une nouvelle zone de stockage de produits finis ou semi-finis PSE au Nord de l'Atelier Moulage (prévu dans le PAC 2017),
- La création de l'activité ensachage de billes PSE en vrac au sein du local Est de l'Atelier Découpe (prévu dans le PAC 2017),
- Le réaménagement de l'auvent situé à l'angle Sud-Ouest du site, qui sera uniquement constitué d'un local de charge et d'un espace libre (contre un local de charge, un local compresseurs et un local étuve PSE prévu dans le cadre du PAC 2017):
- Le local Compresseurs sera situé sein du bâtiment Atelier Découpe, en lieu et place du local osmose inverse qui a été supprimé,
- Le local Étuve PSE sera situé au Nord-Est de la nouvelle zone de stockage de produits finis ou semi-finis PSE.
- Création de 2 îlots de stockage de matières premières EPS sous le auvent localisé à l'Est du bâtiment principal

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les modifications projetées portent sur les bâtiments et / ou installations existants. Il s'agit principalement de réorganisations ne nécessitant pas de gros travaux.

Les seuls travaux se limitent en la création:

- En extérieur, création d'un écran thermique REI 120 toute hauteur sur la façade Nord de l'Atelier Moulage afin de créer la nouvelle zone de stockage de produits finis PSE dans des conditions de sécurité optimales.
- En intérieur, création de murs coupe-feu et équipements associés à la protection incendie pour la séparation des différentes zones d'activité et de stockage

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les modifications projetées portent sur les bâtiments et/ ou installations suivantes :

- Création d'une nouvelle zone de stockage de produits finis ou semi-finis PSE au Nord du bâtiment Atelier Moulage,
- Déplacement de la zone de montage de moules et stockage de moule au Nord-Ouest du bâtiment Atelier Moulage,
- Nouvelle disposition du stockage de matière expansible EPS en 2 zones sous le auvent entre le bâtiment principal et l'espace modulaire de stockage de 600m²,
- Réaménagement du auvent situé à l'angle Sud-Ouest du site, qui sera constitué d'un local de charge et d'un espace libre,
- Création de l'activité ensachage de billes PSE en vrac au sein du local Est de l'Atelier Découpe,
- Création d'un local Compresseurs au sein du bâtiment Atelier Découpe, en lieu et place du local osmose inverse,
- Création du local Étuve PSE au Nord-Est de la nouvelle zone de stockage de produits finis ou semi-finis PSE,
- Extension de la zone de stockage extérieure pour le stockage de consommables (palettes bois – palettes plastiques- box métalliques –etc..)

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis au régime de l'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement. ce régime est inchangé par rapport à la situation déjà autorisée par l'AP n°19715 du 4 juillet 2013, complété par l'AP complémentaire n°20395 du 13 octobre 2016.

Régime de l'Enregistrement : 2661-1, 2663-1

Régime de la Déclaration : 2661-2, 2662-3, 2714

Régime de la Déclaration Contrôlée: 2791, 2910-A, 2921-b et 4718-2

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Réorganisation dans des bâtiments existants. Aucune nouvelle surface bâtie n'est créée	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

62 Route de Chinon
37120 RICHELIEU

Coordonnées géographiques¹

Long. 47° 01' 40" N Lat. 00° 19' 21" E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche est une ZNIEFF de type I "Prairies de Bas Chizenay" (n° 240031716), à plus de 2 km au sud-est du site
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est situé dans le département de l'Indre et Loire
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone couverte par un arrêté Biotope dans un rayon de 10km
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est situé dans le département de l'Indre et Loire
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est situé dans le Parc Naturel régional "Loire-Anjou-Touraine" (n°FR8000032)
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Plusieurs monuments historiques inscrits et classés ou sites archéologiques sont recensés sur la commune de RICHELIEU. Cependant, le site KIO n'est pas situé dans le périmètre de protection des 500 m de ces sites.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La consultation de la base georisque donne les résultats suivants : Commune soumise à un Plan de prévention des risques inondation : Non
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La consultation de la base georisque donne les résultats suivants : Anciens sites industriels recensés dans la commune : 14 Sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans la commune : 1 Aucun de ces sites n'est situé au droit du site KIO.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La consultation de la base SIGES donne les résultats suivants : Il n'existe aucune zone de répartition des eaux sur cette commune.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le captage d'alimentation en eau potable le plus proche du site est référencé 05138X0003/S. Le site KIO ne se situe pas dans les périmètres de protection rapprochée et éloignée.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est : Site Natura 2000 - Directive Oiseau "Basses vallées de la Vienne et de l'Indre" (n°FR2410011); il est situé à plus de 15 km au Nord du site KIO.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'activité de Moulage Blocs ainsi que les machines à mouler des pièces en polystyrène PSE sont consommatrices d'eau, mais cette consommation ne sera pas modifiée dans le cadre de la modification projetée. Le volume d'activité restant identique, les consommations en eau resteront inchangées.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications projetées sont localisées sur le site déjà autorisé au titre des ICPE.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé dans ou à proximité d'une zone Natura 2000

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications projetées sont localisées sur le site déjà autorisé au titre des ICPE. Aucune zone sensible énumérées au 5.2 n'est identifiée.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications projetées sont localisées sur le site déjà autorisé au titre des ICPE.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Richelieu est concernée par un risque sismique de niveau 3 (Modéré). Toutefois la commune n'est pas soumise à un Plan de Prévention. La commune est également concernée par le risque de retrait-gonflement des sols argileux. Le site se situe néanmoins dans une zone où l'exposition est faible.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Du fait des modifications projetées, le volume de produits PSE stocké augmentera au global de 5054 m3 par rapport à la situation initiale. Cette augmentation conduira à des émissions diffuses de COV supplémentaires, sachant toutefois que le poste Stockage de produits moulés n'est pas la phase du process qui conduit au maximum d'émission. En effet, il ne représente que 9% des émissions COV émises au global par le process complet de transformation du polystyrène expansible suivant l'étude CITEPA. Cf. PAC présenté en annexe 7 pour plus de détails
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'implique pas de trafic supplémentaire par rapport à la situation actuelle.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'implique pas de nouvelles sources de bruit par rapport à la situation existante. Certaines sources de bruit seront déplacées. KIO s'engage à réaliser au terme du projet, une nouvelle campagne de mesures acoustiques.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'implique pas d'émissions lumineuses supplémentaires par rapport à la situation actuelle .
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Du fait des différentes modifications projetées, le volume de produits PSE stocké sur l'ensemble du site augmentera au global de 5054 m3 par rapport à la situation projetée dans le DDAE 2012. Cette augmentation conduira donc à des émissions diffuses de COV supplémentaires, sachant toutefois que le poste Stockage de produits moulés n'est pas la phase du process qui conduit au maximum d'émission. En effet, le stockage des produits moulés représentent 9% des émissions COV émises au global par le process complet de transformation du polystyrène expansible suivant l'étude CITEPA.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les modifications envisagées ne génèrent aucun rejet d'eaux usées industrielles supplémentaires par rapport à la situation existante. Les modalités de gestion des eaux usées industrielles définies dans le cadre du DDAE 2012 resteront inchangées. Cf. PAC présenté en annexe 7 pour plus de détails
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit l'extension de la zone de stockage extérieur. La nature des matériaux stockés reste toutefois inchangée (absence de produits dangereux). Les données du DDAE 2012 du point de vue des rejets Eaux pluviales générés par le site restent donc inchangées, tant du point de vue des caractéristiques des rejets Eaux pluviales que du point de vue des modalités de gestion définies dans le cadre du DDAE 2012 et réglementées au travers de l'AP 04/07/13.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les modifications projetées ne conduiront pas à une modification de la nature des déchets générés par l'exploitation des activités du site. Les dispositions mises en œuvre à ce jour pour la gestion des déchets générés par le site permettent de se conformer aux dispositions réglementaires en vigueur. Ces modalités de gestion resteront inchangées à l'issue des modifications projetées.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications envisagées s'opéreront sur des zones ou bâtiments d'ores et déjà existants.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications envisagées s'opéreront sur des zones ou bâtiments d'ores et déjà existants, sur un site déjà autorisé au titre des ICPE.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'analyse des impacts potentiels ainsi que l'analyse des risques induits par les modifications sont présentés en détails dans le porter à connaissance en annexe 7 (CNPP - rapport n° R.16.0226).

Les modifications prévues par rapport à la situation présentée dans le dossier de PAC en 2017 sont principalement d'ordre organisationnel et restent limitées au périmètre d'activité du site. Ces modifications ne seront donc pas d'ordre à engendrer des risques supplémentaires.

L'analyse de conformité à l'arrêté ministériel de prescriptions générales relatives à la rubrique 2663 est présentée à l'annexe 7 ainsi que les demandes de dérogation à certaines prescriptions. Cependant la mise en place de mesures compensatoires permet de maîtriser tout risque lié à l'environnement et à la protection des tiers. Ces mesures sont présentées dans le porter à connaissance en annexe 7.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les modifications projetées consistent principalement en la création d'une nouvelle zone de stockage de produits finis et semi-finis en polystyrène expansé (PSE) et en une réorganisation de l'implantation de certaines des activités du site par rapport à la situation décrite initialement dans le dossier d'actualisation de l'autorisation d'exploiter déposé en juillet 2012.

L'analyse des impacts potentiels ainsi que l'analyse des risques induits par les modifications sont présentés en détails dans le porter à connaissance en annexe 7 (CNPP - rapport n° R.16.0226). Cette étude montre que les impacts et/ou les risques liés à l'environnement et à la protection des tiers sont maîtrisés.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet
Annexe 7 - Porter A Connaissance 2017

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

WOLFGANTZEN

le, 10 février 2021

Signature

